



Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 11/12/2024 Remplace la version de: 09/01/2023 Version: 4.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Aeliteflo

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

BISCO, Inc.
1100 W. Irving Park Rd.
60193 Schaumburg, IL
U.S.A
T 1-800-247-3368 or 1-847-534-6000
sales@bisco.com - www.bisco.com

Représentant pour la Communauté européenne

BISICO France
208, allée de la Coudoulette
13680 Lançon de Provence
France
T 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - Centre de communication d'urgence Hazmat 24 heures sur 24
Etats-Unis: 1-800-424-9300 En dehors des États-Unis: 1-703-527-3887, appels à frais virés acceptés

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Contient :

Mentions de danger (CLP) :

Conseils de prudence (CLP) :

: Attention
: Triethylene Glycol Dimethacrylate; Tert-butyl Peroxybenzoate
: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
: P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs.
: P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
: P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
: P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
: P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
: P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
: P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
: P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

internationale, une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant	
Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1), Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0), Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1), Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0), Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ethoxylated Bis A Dimethacrylate	N° CAS: 41637-38-1	10 - 30	Aquatic Chronic 4, H413
Triethylene Glycol Dimethacrylate	N° CAS: 109-16-0 N° CE: 203-652-6	5 - 10	Skin Sens. 1B, H317
Polybutanediol Dimethacrylate 600	N° CAS: 28883-57-0	5 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Fumed Silica	N° CAS: 68611-44-9 N° CE: 271-893-4	1 - 5	Non classé
Tert-butyl Peroxybenzoate	N° CAS: 614-45-9 N° CE: 210-382-2	< 1	Org. Perox. C, H242 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Composants - Nanoforme

Nom de la ou des nanoformes (ensemble de nanoformes)	Fumed Silica
Distribution granulométrique en nombre des particules	16 nm
Forme de particule	Cristalline
Surface spécifique	90 - 130 m2/g

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Gants de protection

Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Dent.
Apparence	: Pâte.
Odeur	: Acrylique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Ininflammable.

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: > 38 °C
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

Voir la rubrique 3 pour plus d'informations sur les propriétés des nanoformes

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 heures, Rat, Mâle/femelle, Déduit à partir croisée, Voie cutanée, 15 jour(s))
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
DL50 orale rat	10837 mg/kg Source: NLM, THOMSON

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel (US EPA, 14 jour(s), Souris, Mâle, Valeur expérimentale, Peau, 14 jour(s))
Polybutanediol Dimethacrylate 600 (28883-57-0)	
DL50 orale rat	14500 mg/kg
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
DL50 orale rat	1012 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 heures, Rat, Mâle/femelle, Valeur expérimentale, Peau, 14 jour(s))
Fumed Silica (68611-44-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat, Étude de littérature, Oral)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
pH	4,7 (< 0,01 %, 20 °C, OCDE 105 : Solubilité dans l'eau)
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
pH	6,8 - 7,2
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature
Fumed Silica (68611-44-9)	
pH	3,7 - 4,7 (4 %, 20 °C)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
pH	4,7 (< 0,01 %, 20 °C, OCDE 105 : Solubilité dans l'eau)
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
pH	6,8 - 7,2
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature
Fumed Silica (68611-44-9)	
pH	3,7 - 4,7 (4 %, 20 °C)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Polybutanediol Dimethacrylate 600 (28883-57-0)	
Groupe IARC	4 - Probablement pas cancérogène pour l'homme
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Polybutanediol Dimethacrylate 600 (28883-57-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	350 ppm Animal : rat, Recommandation : Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité subchronique par inhalation : étude de 90 jours), Remarques sur les résultats : autres :
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 422 de l'OCDE (Étude combinée de toxicité à doses répétées et essai de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)
NOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	100 ppm Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité subchronique par inhalation : étude de 90 jours), Remarques sur les résultats : autres :

Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 30 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Guide : autre :

Danger par aspiration : Non classé

Aeliteflo	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible dans la littérature

Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible dans la littérature

Fumed Silica (68611-44-9)	
Viscosité, cinématique	Non applicable

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Source: ECAH
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Source: ECAH

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
CL50 - Poisson [1]	16,4 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Danio rerio (ancien nom : Brachydanio rerio)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents : Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	72,8 mg/l Organismes d'essai (espèces) : Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents : Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CEr50 algues	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algue, Essai d'inhibition de la croissance, 72 heures, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, Concentration nominale)
LOEC (chronique)	100 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Daphnia magna Durée : « 21 jours »

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
NOEC (chronique)	32 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Daphnia magna Durée : « 21 jours »
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
CL50 - Poisson [1]	1,6 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Danio rerio (ancien nom : Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	11 mg/l Organismes d'essai (espèces) : Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	0,8 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents : Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,4 mg/l Organismes d'essai (espèce) : Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents : Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CER50 algues	0,8 mg/l (OCDE 201 : Algue, Essai d'inhibition de la croissance, 72 heures, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, GLP)
Fumed Silica (68611-44-9)	
CL50 - Poisson [1]	> 10000 mg/l (OCDE 203 : Poisson, Essai de toxicité aiguë, 96 heures, Brachydanio rerio, Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp. Essai d'immobilisation aiguë, 24 heures, Daphnia magna, Valeur expérimentale, Concentration nominale)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aeliteflo	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
Persistance et dégradabilité	Ne se dégrade pas facilement dans l'eau.
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Polybutanediol Dimethacrylate 600 (28883-57-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
DThO	2,14 g O ₂ /g substance
Fumed Silica (68611-44-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité : non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	5,62 (Expérience pratique/observation, OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel élevé de bioaccumulation (log K _{oe} > 5).
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,3 (Valeur expérimentale, OCDE 117 : coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (log K _{oe} < 4).

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3 (Valeur expérimentale, OCDE 117 : coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (log K _{oe} < 4).

Fumed Silica (68611-44-9)

Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
------------------------------	---------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1)

Tension superficielle	Aucune donnée disponible dans la littérature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K _{oc})	2,56 - 3,88 (log K _{oc} , valeur calculée)
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)

Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K _{oc})	1,89 (log K _{oc} , SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)

Tension superficielle	Aucune donnée disponible dans la littérature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K _{oc})	2,3 (log K _{oc} , QSAR, valeur calculée)
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption dans le sol.

Fumed Silica (68611-44-9)

Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
----------------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant

Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1), Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0), Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	Ethoxylated Bis A Dimethacrylate (41637-38-1), Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0), Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (RID)	: Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (ADN)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (RID)	: Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
	Remplace la version de	Modifié
	Date de révision	Modifié
3	Composition/informations sur les composants	Modifié

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Aeliteflo

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Org. Perox. C	Peroxydes organiques, type C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.